

*Global water management in areas susceptible to flooding beside the Loire river.**Nicole LE NEVEZ - Conservatoire Régional des Rives de la Loire, Nantes, France***La zone inondable de la Loire,  
un état des lieux pour des orientations de gestion durable**

Le Conservatoire s'est vu confier par le Conseil Régional et les Conseils Généraux de Loire-Atlantique et Maine et Loire une mission de préservation et de valorisation des paysages.

Les définitions et méthodes d'analyse sont nombreuses. Sans exclure d'autres approches nous avons, dans un premier temps, choisi de considérer le paysage comme une résultante de l'aménagement du territoire exprimant tous les liens sociaux, économiques, culturels et affectifs des hommes avec l'espace, la nature, le temps.

Caractériser les paysages, identifier les éléments qui le composent et leur organisation, appréhender les processus dont ils résultent ainsi que les acteurs qui les mettent en œuvre sont à nos yeux un préalable. Restituer cette connaissance, la porter à discussion, est indispensable pour débattre des paysages de demain. Le Conservatoire s'est attaché dans un premier temps à la zone inondable de la Loire parce qu'elle apparaissait comme offrant les caractéristiques les plus fortes.

Une première étude réalisée par Yves Luginbuhl proposait un descriptif global au 1/100 000<sup>e</sup>, une connaissance des grandes unités paysagères et des perspectives d'évolution.

Elle a été approfondie selon plusieurs axes :

- analyse descriptive des paysages au 1/25 000<sup>e</sup>
  - identification et analyse de "Paysages-Référence"
  - identification des acteurs de l'évolution, leurs rôles, leurs moyens d'action
  - l'inondation et la notion de risque, facteurs puissants de l'évolution des paysages
  - les paysages en 1850 et de nos jours
  - fonctionnement du territoire : diagnostics au 1/5 000<sup>e</sup> ou au 1/25 000<sup>e</sup> sur le bocage, l'agriculture, les boisements, les milieux biologiques, les boires, les îles.
- Ce dernier point a été conçu en partenariat étroit avec la DDAF de Maine et Loire.

En effet les paysages de la zone inondable sont essentiellement ruraux.

Notre constat était le suivant :

La vallée de la Loire représente un territoire dont la haute valeur paysagère et biologique est liée à la présence du fleuve ainsi qu'à la nature des activités rurales qui s'y exercent et sont dominantes dans l'espace.

Aujourd'hui apparaissent des signes de déstabilisation de ce patrimoine exceptionnel qui constitue une image symbole tant en France qu'à l'étranger. Cependant la préservation des zones inondables est indispensable en raison des intérêts multiples qu'elles présentent :

vastes zones d'expansion des crues participant à la préservation des biens et des personnes.

rôle important de la couverture prairiale dans la préservation de la ressource en eau.

richesse et diversité biologique.

multiples expressions d'un savoir vivre ancestral avec le fleuve.

Les potentialités économiques sont par ailleurs importantes : ressource en eau, stocks fourragers, élevage, production de bois de qualité, vocation touristique...

Toutefois il n'existait aucune donnée exploitable dans une perspective de gestion globale du territoire. Ce constat nous a amené à constituer un groupe de travail, " le Groupe Loire ", autour d'un programme sur cinq ans dont l'objectif était de :

promouvoir une gestion globale sur la base d'une description approfondie du territoire  
proposer les outils de gestion  
définir et mettre en œuvre des schémas de développement agricole et forestier économique viable, qui prennent en compte les caractéristiques et contraintes du lit majeur afin d'éviter des évolutions contraires aux grands équilibres du fleuve.

susciter une coordination des interventions une mise en œuvre cohérente des mesures techniques et financières existantes ou à venir.

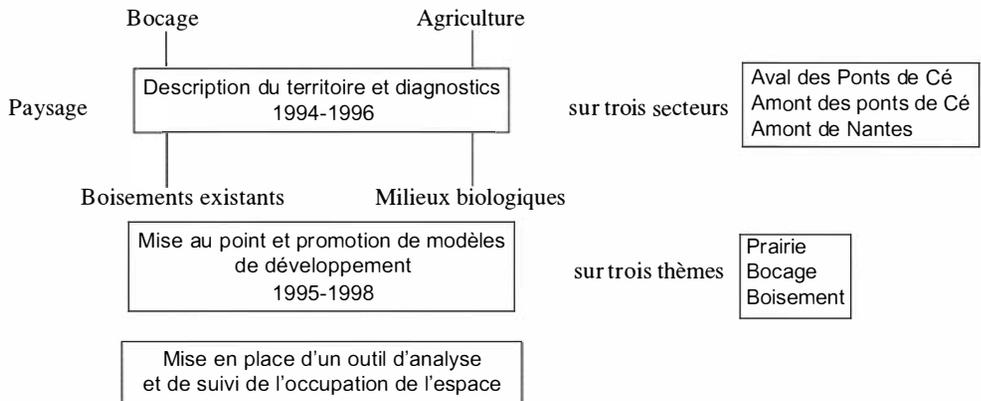
## Programme

Initié conjointement par le Conservatoire et la DDAF de Maine et Loire, il a été validé par l'ensemble des partenaires techniques réunissant, au sein du «Groupe Loire», les représentants :

- des collectivités (Conseil régional, Conseils généraux)
- des administrations (DIREN, DDAF Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, DRAF, SMN)
- des associations (chasseurs, pêcheurs, LPO, populiculteurs, Sauvegarde de la Loire Angevine).
- des organismes professionnels (Chambres d'Agriculture, CRPF, ITCF).
- des scientifiques (Universités de Nantes et d'Angers)
- d'autres organismes (Agence de l'Eau, Parc Naturel Régional Anjou Poitou Touraine)

Les propositions de gestion et d'aménagement découlent des deux premières phases du programme.

Il comprend trois phases complémentaires :



### Très schématiquement on peut mettre en exergue les éléments suivants :

- Entre Nantes et Montsoreau, la zone rurale couvre environ 78 % du lit majeur et représente près de 18 000 ha.

Les diverses activités agricoles et forestières sont inégalement réparties comme le montrent les cartes d'occupation du sol ou le tableau ci-joint.

Globalement les prairies occupent plus de 50 % de l'espace rural.

Les friches sont localisées en deux endroits : périphérie de Nantes et dans un secteur entre Saumur et Montsoreau où les exploitants agricoles ont abandonné la polyactivité pour la seule viticulture.

- La population rurale est encore importante, très attachée à ce territoire, les jeunes étant aussi nombreux que les agriculteurs en âge de prendre leur retraite.

Plus spécifiquement sur la **prairie** :

- les traitements phytosanitaires et les apports d'engrais sont faibles.

- les surfaces en prairies permanentes correspondent à des milieux biologiquement riches et diversifiés.

- l'intérêt patrimonial de la flore n'exclut pas une bonne valeur fourragère, les deux étant bonifiés par le passage d'une crue d'hiver. Sur ces prairies permanentes poussent un certain nombre d'espèces protégées.

- Un pourcentage non négligeable d'exploitants, ont leurs sièges et leurs terres dans la vallée. S'ils sont garants, de par cette situation, d'une certaine pérennité du système prairial, ils sont également soumis à des contraintes lourdes (aléas de la crue, réglementation de la zone inondable, contraintes de mise aux normes non adaptées à celles de l'inondabilité...). Cependant

ils détiennent un "savoir-vivre" avec le fleuve irremplaçable pour l'entretien de l'espace.

- Détruire une prairie permanente à des conséquences à court terme, libération de quantités importantes d'azote et pollution) et à long terme (difficultés très grandes de réimplantation d'une prairie productive en zone inondable).

En ce qui concerne le **bocage**, outre ses rôles bien connus, l'étude a mis en évidence quelques spécificités liées à la zone inondable on peut établir le constat suivant :

- La surface bocagère a globalement diminué de 63 % en 34 ans. Sa répartition non homogène est liée à l'état du système prairial.

- La pérennité des structures actuellement en place, qui sont vieillissantes, n'est pas assurée.
- Le bocage présente des formes «têtards» mais aussi des formes très spécifiques en «palissade».
- La production de loupe peut être source d'une forte valeur ajoutée.
- L'organisation, dans certains lieux, en haies perpendiculaires au flux, donne à ce bocage un rôle spécifique de «peigne ralentisseur» des vitesses des eaux lors des crues.
- On constate l'inexistence «normale» du bocage dans la zone de «Grand Pré» à Rochefort ou Varades.
- L'oubli dans le monde agricoles, des intérêts de ce bocage (haies abattues, souvent non entretenues, non régénérées),
- Les modalités techniques de replantations éventuelles (maillage, orientation, localisation) sont à rechercher,
- La réglementation (décret de 1958) rend impossible la replantation de haies de frênes en interdisant la plantation d'arbustes, en zone de grand débit,
- La protection des structures remarquables existantes
- La mesure de la place économique du frêne dans la vallée.

- Objet d'une controverse animée, la **peupleraie** est également une donnée économique de la vallée. Il s'agit d'étudier et de maîtriser les conditions de son développement.

On observe :

- Une surface totale faible de près de 1.400 ha
  - Une disparité importante entre l'Est et l'Ouest du secteur étudié, tant sur le plan de l'âge des plantations, que celui des surfaces plantées, des dimensions des peupleraies, des aides reçues.
- D'est en ouest les surfaces moyennes, l'état sanitaire, la qualité des bois produits sont de moins en moins satisfaisants.
- Un impact très important sur les plans paysagers et biologiques.

Les questions sont posées sur :

- La prise en compte de l'impact des boisements sur le fonctionnement hydraulique dans les plans de prévention des risques,
- Le contrôle du développement de la peupleraie, son interdiction sur les territoires présentant des intérêts majeurs reconnus bien identifiés
- Le développement d'autres essences que le peuplier, la valorisation du frêne.

**L'intérêt biologique** le plus fort se trouve quant à lui identifié sur certaines grèves, certaines boires et sur les zones de prairies permanentes. Cet ensemble d'études permet d'associer à une description du territoire, une meilleure connaissance de la réalité humaine (nombre d'agriculteurs, âge..) et des informations précises quant aux données et potentialités économiques.

Grâce à ce travail, les mesures réglementaires, administratives et financières, existantes ou à venir, peuvent trouver une cohérence et participer, en synergie, à une gestion intégrée respectueuse des grands équilibres du fleuve. La valorisation paysagère, économique et biologique sera ainsi assurée.

Après avoir fait l'objet d'un consensus du "Groupe Loire" il a été présenté aux collectivités et aux communes qui adhèrent très largement à cette action.

Les mesures pouvant se référer à ce travail sont nombreuses, qu'elles soient d'ordre réglementaire ou financier.

Les diagnostics sont aujourd'hui achevés, entre Nantes et Montsoreau. Ils ont été l'occasion de compléter les données existantes notamment en matière floristique.

Pour la première fois, les connaissances nécessaires à l'identification de ce territoire, de ses richesses, de ses caractéristiques, de son fonctionnement et de son évolution, sont réunies et ont été mises à disposition des gestionnaires.

Non seulement elles constituent une aide à la décision mais elles assainissent les débats en apportant les éléments objectifs d'appréciation qui deviennent communs.

Elles offrent un état des lieux précis qui n'existait pas et qui constitue la référence pour une évaluation future de l'évolution de ce territoire, des mesures qui auront été prises.

Il semble que cette action soit tout à fait cohérente avec les orientations prises tant au niveau français qu'au niveau européen en matière d'espace rural et d'environnement.

## Bibliographie issue de ce programme

### Secteur La Varenne – Les Ponts de Cé

#### **Les Richesses Biologiques,**

LPO Anjou, Juillet 95, 30 pages, une carte au 1/25 000e

#### **Diagnostic Phytosociologique des Prairies Inondables Ligériennes,**

CPIE Loire et Mauges, (C. Pineau) Juin 95, 50 pages plus annexes, une carte au 1/25 000e

#### **Cartographie des Peupleraies,**

Conservatoire, DDAF, Septembre 95, 1 carte au 1/25 000e

#### **Les Potentialités forestières du sol du Val de Loire,**

CRPF, Décembre 95, 21 pages, une carte au 1/25 000e

#### **Le Bocage Ligérien,**

Mission Bocage, Janvier 96, 49 pages, 1 carte au 1/25 000e

#### **L'Agriculture dans la Vallée de la Loire,**

Chambre d'Agriculture, (M.L. Jeuland) Août 95, 99 pages, une carte au 1/25 000e

#### **Paysages de Loire,**

ENITHP Angers, (C. Briand) Octobre 94, 85 pages, une carte au 1/25 000e  
Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents (E. Lagleze), Avril 96, une carte au 1/25 000e

#### **La Sensibilité Ecologique des Fonds de Vallée : approche cartographique en Maine et Loire**

EDEN, (J.B. Bigot) 1993, 96 pages, une carte des biotopes piscicoles, réalisée au 1/25 000e, extraite de l'étude

### Secteur Les Ponts-de-Cé - Montsoreau

#### **Les Richesses Biologiques,**

CPIE du Val de Vienne, Juin 1995, 65p, 1 carte au 1/25 000e

#### **Cartographie des Peupleraies,**

Conservatoire Régional des Rives de la Loire, DDAF 49, Septembre 95, une carte au 1/25 000ème

#### **L'Agriculture dans la Vallée de la Loire,**

Chambre d'Agriculture de Maine et Loire (I. Lencot), Décembre 1995 - Mai 1996, 66p, une carte au 1/25 000ème

#### **Paysages de Loire,**

Agence Paysage, Juin 1995, 53p, trois cartes au 1/25 000ème

#### **Diagnostic écologique des boires,**

EDEN, Novembre 1996, 37p, une carte au 1/25 000ème

#### **Dynamique de la végétation du lit majeur de la Loire**

Conservatoire, Plan Loire (F.Barreau) Décembre 1996, 39p

### Secteur Nantes - Le Fresne-sur-Loire

#### **Les Richesses Biologiques,**

Conservatoire Régional des Rives de la Loire, Agence de l'eau -Plan Loire- (F.Barreau), Novembre 1996, 46p, 1 carte au 1/25 000e

#### **Etude de la végétation du lit majeur endigué de la Loire,**

Conservatoire Régional des Rives de la Loire, Agence de l'eau -Plan Loire- (F.Barreau), Novembre 1996, 23p, une carte au 1/25 000e

#### **La populiculture en vallée de la Loire, Département de Loire-Atlantique,**

Conservatoire des Rives de la Loire (J.Brossaud), DDAF de Loire-Atlantique, 1996, 36p, une carte au 1/25 000ème

#### **Le Bocage Ligérien,**

Conservatoire Régional des Rives de la Loire (C.Pineau), Mars 1997, 20p, 5 cartes

#### **L'Agriculture dans la Vallée de la Loire,**

Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique (J.Gilet), Conservatoire Régional des Rives de la Loire (C.Pineau), Février 1997, 30p, 3 cartes au 1/25 000ème

### Etudes générales

#### **Paysages de Loire,**

Conservatoire Régional des Rives de la Loire (E.Lagleze), Octobre 96, 46p, 2 cartes au 1/25 000e

#### **Etude sur les systèmes de production en zone inondable des bords de Loire,**

Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire (F.Hubert, B.Galison)

Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique (J.C.Huchon, R. Baber)

Conservatoire des Rives de la Loire (C.Pineau), Juillet 1996, janvier 1997, septembre 1998

#### **Identification de Paysages-référence**

Agence Paysages Conservatoire

#### **Inventaire des Paysages ligériens**

CEGESA - 1991